COMMISSION DE GESTION 2023 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION ADMINISTRATION, MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES

Objet: GESTION 2023

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La sous-commission chargée d'examiner le dicastère *ADMINISTRATION, MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES*, composée de Emilie Bovet, membre, et Mélanie Mojon, présidente-rapporteuse, remercie Madame la Syndique ainsi que son équipe pour le temps consacré à nous accueillir dans leurs locaux et à répondre à nos questions.

1. RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS

La sous-commission chargée d'examiner la gestion de l'ADMINISTRATION, MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES a participé à 4 séances en présence de Madame la Syndique :

Vendredi 9 février 2024, 11h30-12h30 : Greffe municipal

Brève visite des locaux et discussion avec Monsieur Giancarlo Stella et Madame Brigitte Tajaf

Jeudi 22 février 2024, 16h00-17h00 : Communication

Discussion avec Monsieur Giancarlo Stella et Monsieur Le Fort

Jeudi 22 février 2024. 17h00-18h00 : Mobilité

Visite des locaux et discussion avec Monsieur Giancarlo Stella et Monsieur Matthieu Plawecki

Vendredi 1er mars 2024, 10h00-11h00: Ressources Humaines

Visite des locaux et discussion avec Madame Laure Hauswirth

Nous avons eu l'occasion lors de ces discussions de pouvoir poser toutes nos questions. La plupart des réponses nous ont apporté satisfaction, mais certaines nous ont particulièrement interpellés et sont résumées sous les points suivants :

1. HORAIRES DE L'ADMINISTRATION

Les nouveaux horaires de l'administration ont pu être mis en place en 2023. Pour plus de lisibilité, tous les services sont ouverts aux mêmes horaires le matin. Pour d'autres horaires, il est possible de demander rendez-vous directement sur le site internet de la Ville de Morges avec trois jours d'avance. La sous-commission est heureuse que le vœu datant de 2018 ait été mis en place. La Ville n'a pas encore quantifié le nombre de rendez-vous pris en ligne. Elle fera le point courant 2024.

Il semblerait de prime à bord que ces nouveaux horaires soient bien acceptés à l'interne et permettent une plus grande flexibilité pour les citoyennes et citoyens.

La prise de rendez-vous en ligne semble pour l'instant assez anecdotique. Les chiffres transmis sont ceux-ci :

Prise de rdv en ligne 2023	
Rdv Office de la population	66
Rdv Service de l'Urbanisme	25
Rdv Office du logement	2
Réception Hôtel de Ville	2
Greffe municipal	1
Service de l'Enfance	1
Service Infrastructures et gestion urbaine	1
Autres	1
Nb total de rdv	99

les prestations (top 3)	
Commander une carte d'identité	32
Annoncer une arrivée de l'étranger	30
Consulter le PACom	25

2. ORGANISATION AU SEIN DU GREFFE

La sous-commission avait à cœur de comprendre l'organisation au sein du greffe. En effet, certains postes semblent très sollicités, notamment celui du Secrétaire municipal. Nous tenions d'ailleurs à féliciter l'engagement et la motivation sans faille de ce dernier qui a repris certains dicastères en adintérim en plus de son travail au sein du Greffe en 2023.

La sous-commission s'est notamment penchée sur le rôle du Greffe dans les manifestations morgiennes. Les tâches du dicastère sont celles-ci :

- Assurer la coordination des manifestations morgiennes
- Organiser les événements confiés par la Municipalité
 - o gestion complète de l'événement, planification, installation, déroulement
 - o participer à l'élaboration des budgets liés aux manifestations confiées
 - o assurer la communication lors des différentes manifestations

Le greffe municipal organise les manifestations suivantes :

- les réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité
- Soirée des Nouvelles habitantes et des Nouveaux habitants
- Souper des commissions
- Réception des nouvelles et nouveaux titulaires de la bourgeoisie morgienne
- Visites de la Municipalité aux nonagénaires et aux centenaires
- Accueil des délégations étrangères lors du Festival d'humour de Morges-sous-Rire
- la Fête nationale
- les festivités du Jumelage Morges-Vertou

En 2023, le dicastère a en outre géré la Parade navale de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN).

Durant l'entretien, il nous a été indiqué que certains objectifs n'avaient pas été atteints à cause de la charge de travail liée en partie à la coordination des manifestations morgiennes. Toutefois, aucune quantification n'a été réalisée sur le nombre d'heures dédiées à cette coordination. La sous-commission comprend bien le fait que ce n'est pas au Secrétaire municipal d'effectuer certaines de ces tâches et malgré le fait qu'il y ait une event manager engagée à 20% pour le Greffe, il semble y avoir un souci organisationnel au sein du dicastère afin que celui-ci soit plus efficient au niveau de la coordination des manifestations.

Vœu N° 1 – 2023 : Que la Municipalité étudie la possibilité d'améliorer la répartition des tâches entre les collaborateurs au sein du Greffe en prenant en compte les problématiques actuelles.

3. MANIFESTATIONS

Selon les informations transmises lors de notre entretien, nous avons souhaité en savoir plus sur les manifestations morgiennes et l'impact que celles-ci avaient sur l'organisation en général. Malheureusement, fort est de constater qu'il a été extrêmement difficile d'obtenir des réponses et que celles-ci restent vagues et généralistes, notamment sur les conditions des conventions qui lient la Ville aux manifestations :

« La durée des conventions est généralement comprise entre 3 et 5 ans, de manière à permettre de l'adapter régulièrement selon les besoins. Elles font l'objet d'une évaluation à la fin de la période couverte par la convention.

Les contreparties sont en général :

- la mise en valeur du logo et du nom de la Ville de Morges sur les différents supports de communication
- la formation du public concerné : exemple : formation des jeunes à la culture
- l'animation de la ville »

Ce manque de communication est très regrettable.

De manière générale, la sous-commission a le sentiment qu'il y a des améliorations à réaliser au niveau des manifestations. Celle-ci avait déjà constaté certaines potentielles optimisations les années précédentes.

De plus, il semblerait que bon nombre de manifestations n'aient pas de conventions (voir annexe) qui les lient avec la Ville. N'ayant pas reçu de réponse quant aux contreparties précises de la Ville auprès des différentes manifestations, il est donc impossible de savoir s'il y a une égalité de traitement entre cellesci ou de quantifier les coûts liés à celles-ci ou encore si les conventions sont respectées, ce qui est très dommage.

D'autre part, la sous-commission se questionne sur quelle base ces conventions sont octroyées ou non.

Une des seules manifestations, dont les principales informations de la convention sont publique, il a été remarqué un dépassement du montant octroyé. N'ayant pas eu accès aux conventions ou à leur résumé, la sous-commission ne peut dès lors pas connaître quelle est l'implication de la Ville en termes d'aide en argent ou en aides logistiques sur les différentes manifestations.

Une autre problématique relevée est celle des mandats externes pour l'organisation de certaines manifestations de la Ville. Le coût est particulièrement élevé et il semblerait judicieux, dans le cas où un nouveau poste est pourvu à l'interne, que l'organisation soit réalisée par cette personne afin de réduire les coûts pour la Ville.

Vœu N° 2 – 2023 : Que la Municipalité analyse la possibilité de rendre les conventions des manifestations accessibles à la Commission de Gestion.

4. TRAVAUX & NOUVELLE POLITIQUE DE STATIONNEMENT

Les travaux à Louis-de-Savoie ont débuté en mai 2023. L'avancée des travaux a subi quelques retards, prolongeant ceux-ci jusqu'à Noël où une pause devait avoir lieu pour aider les commerces de la rue et que les morgiennes et morgiens puissent profiter d'effectuer leurs achats de Noël avec moins de désagréments. Malheureusement, la pause n'a pas pu être respectée, aucune information ne semble avoir été transmise directement aux commerces ou aux citoyens et l'explication à cette pause non respectée a été : « À rappeler que lors de la séance d'information publique du 26 avril 2023 et dans toutes les info-travaux, il est précisé que les périodes sont indicatives sous réserve des aléas du chantier et que les travaux peuvent être décalés en cas de mauvaises conditions météorologiques.»

Il est à souligner que la Ville dit avoir mis en place des personnes qui sont en contact régulier avec les commerces touchés et elle aurait investi dans des campagnes de communication pour informer le public, mais la mise à jour des travaux ne semble pas avoir été réalisée auprès des personnes

Une nouvelle politique de stationnement a pris effet notamment à Beausobre où beaucoup de personnes ont émis des plaintes sur cette dernière. Le fait de ne plus pouvoir stationner gratuitement le soir lors de spectacles culturels a créé des émois. Selon le responsable de la Mobilité, grâce à la campagne de communication réalisée pour informer sur les distances entre le centre-ville et Beausobre, les plaintes se seraient apaisées et le Théâtre ne semble pas à priori souffrir d'une baisse de fréquentation.

concernées. Il aurait été agréable de trouver une solution pour éviter ces désagréments en une période

importante pour l'économie morgienne et l'attractivité de la Ville pour les achats de Noël.

Vœu N° 3 – 2023 : Que la Municipalité étudie les pistes d'amélioration sur la communication des travaux d'envergure et leur déroulement auprès de toutes les parties prenantes.

5. COMMUNICATION

L'équipe communication nous a transmis les statistiques des newsletters qui devaient être promues. Malheureusement, à part certaines mentions sur les réseaux sociaux, aucune stratégie n'a été créée pour motiver les citoyens à s'inscrire à celles-ci.

Voici les chiffres des abonnés au 31.12.2023

Newsletters	
Nb abonnés au 31.12.2023 - NL Générale (en cours de réalisation)	318
Nb abonnés au 31.12.2023 - NL Info-Energies	64

Nb abonnés au 31.12.2023 - NL Bibliothèque	93
Nb abonnés au 31.12.2023 - NL Espace 81	168
Nb abonnés au 31.12.2023 - NL Prom'Eco	101
Nb abonnés au 31.12.2023 - NL Infos Travaux	16

De plus, elles ne sont que très difficilement accessibles sur le site internet morges.ch. Afin de pouvoir savoir si ces newsletters sont utiles et rencontrent leur public, la sous-commission encourage l'équipe communication à promouvoir celles-ci et à communiquer sur une périodicité claire et régulière.

Le bulletin Reflets a été distribué trois fois l'année passée, une fois de moins que précédemment afin de réduire un peu les coûts. L'imprimeur est toutefois toujours en dehors de Morges. Apparemment, il ne serait pas aussi compétitif qu'un autre imprimeur hors Morges. Ce souci d'économie fait un peu sourire, car parfois c'est l'argument contraire qui est employé – priorité aux partenaires morgiens.

Ce qui a par contre plus interpellé la sous-commission est le fait de transmettre des mandats à des agences de graphisme, dont la totalité hors de Morges. La mise au concours a été réalisée sur invitation uniquement, empêchant donc d'autres entreprises de déposer leurs offres.

Les montants de ces agences de graphisme étant généralement élevés et le problème déjà soulevé à plusieurs reprises par la sous-commission, il serait éventuellement judicieux de former l'équipe en place afin d'éviter certains coûts de graphisme qui peuvent être réalisés en interne.

La sous-commission a été informée que la charte graphique de la Ville est uniquement composée du logo et de polices, ce qui crée des visuels extrêmement différents à chaque campagne et n'aide pas le citoyen à reconnaître les communications officielles rapidement. La sous-commission encourage le département communication à étoffer sa charte graphique et les briefings aux agences de graphisme en charge des visuels.

6. RESSOURCES HUMAINES

Les RH ont modifié leur structure en 2023 avec l'arrivée notamment d'un adjoint RH. Celui-ci a pour but de compléter le profil de la responsable RH.

Un nouveau système informatique a été mis en place et permet de gérer plus de données sur la plateforme et ainsi de faciliter les tâches.

Nous avons aussi abordé le sujet du personnel à l'heure qui travaille pour la Ville. La plupart se trouvent notamment au Théâtre, aux infrastructures sportives (piscine, patinoire...) et à l'Enfance.

La sous-commission s'est penchée sur la création de nouveaux postes. Ce sont les différents dicastères qui en réfèrent à la Municipalité et celle-ci décide ou non de les créer par voie budgétaire. Les RH sont uniquement consultées. Au vu des montants qu'impliquent ces nouveaux engagements (surtout en CDI), il semble important qu'une réflexion plus profonde soit effectuée et qu'il y ait consultation d'une commission afin d'évaluer la pertinence ou non des engagements.

La commission des Finances s'est aussi posée la question lors du dernier budget. Créer des postes directement via la voix du budget semble complexe à évaluer.

Les ressources humaines nous ont également transmis le nombre d'heures supplémentaires par direction :

Directions	Nombre d'heures
Administration, mobilité et ressources humaines	369
Bâtiments, sports et domaines	978
Cohésion sociale, logement et sécurité	10
Enfance, culture et durabilité	2 04
Finances, économie, informatique et population	20
Infrastructures et gestion urbaine	3 59
Urbanisme, constructions et espace public	13
Total général	7 42

7. QUESTIONS JURIDIQUES

La sous-commission s'est penchée sur la résolution des problèmes juridiques par la Ville. Celle-ci mandate plusieurs avocats, mais principalement l'un d'eux depuis de très nombreuses années. Tous ces mandataires externes sont basés hors de Morges. Il semble d'ailleurs impossible de modifier le statuquo, car c'est « historique ». Une telle politique fait se poser certaines questions sur l'attribution des mandats externes si aucune remise en question n'est possible.

Il est aussi dommage qu'aucune protection juridique n'ait été prise en considération pour aider la Ville dans certains cas où l'expertise d'une « sommité » (comme il nous en a été informé) n'est pas nécessaire. Les honoraires des avocats sont élevés et là aussi la question de l'internalisation se pose. La sous-commission encourage à mettre en concurrence plusieurs cabinets afin d'avoir des offres compétitives pour la Ville et non de continuer historiquement avec les mêmes partenaires, sans remise en question.

8. SUIVI DES VŒUX EN SUSPENS

12 vœux en suspens de la Commission de gestion concernent le dicastère *ADMINISTRATION*, *MOBILITE ET RESSOURCES HUMAINES*. La Municipalité propose d'en classer **7**. La Commission de gestion est favorable au classement de **4** vœux et au maintien des **3** vœux restants.

Vœu N° 2 – 2018 : Que la Municipalité pense à une utilisation plus large du hall de l'Hôtel de Ville par exemple pour des mini expos.

Bilan de la Municipalité

La Municipalité est sensible à une utilisation plus large du hall de l'Hôtel de Ville. Elle a par exemple utilisé le hall pour présenter des maquettes lors d'une mise à l'enquête publique ou encore pour des expositions dans le cadre de la Semaine contre le racisme. Elle veillera à préciser les modalités d'utilisation.

La Municipalité accepte ce vœu

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité ne propose pas le classement :

La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être maintenu,

Vœu~N°~14 - 2018: Que la Municipalité mette en place une signalétique indiquant les diverses toilettes publiques, vers l'Église, la Place St-Louis, le Casino, et ailleurs.

Bilan de la Municipalité

La Municipalité accepte ce vœu

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité propose le classement.

La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être classé,

Vœu~N°~15 - 2018: Que la Municipalité étudie la mise en place d'une signalétique pour que les visiteurs repèrent plus facilement les endroits stratégiques (gare, parc de l'indépendance, office du tourisme, théâtres, musées, etc.).

Bilan de la Municipalité

La Municipalité accepte ce voeu. Un projet répondant à ce voeu est en cours d'élaboration.

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité ne propose pas le classement :

La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être maintenu,

Vœu N° 1 – 2021 : Que la Municipalité fixe les horaires d'ouverture des services communaux après consultation des représentants du personnel et selon le résultat de l'étude dans un délai raisonnable.

Bilan de la Municipalité

La Municipalité refuse ce voeu tel que formulé, car il n'est pas conforme à l'art. 107 du Règlement du Conseil communal. Elle fait toutefois sienne l'adaptation des horaires demandée et va poursuivre la démarche. La Municipalité rappelle néanmoins que le sondage a été lancé en automne 2021 et qu'au 31 décembre de l'année passée sous revue, la Municipalité n'avait pas encore obtenu les résultats du sondage. Elle tient également à souligner que la mise en place de nouveaux horaires nécessite la consultation des représentantes et représentants du personnel (Commission du personnel et Union des employés de l'Administration communale de Morges), car elle implique des changements en termes de fonctionnement interne, voire des modifications réglementaires.

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité propose le classement.

La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être classé,

Vœu N° 2 – 2021 : Que la Municipalité améliore sa cyberadministration afin de permettre aux Morgiennes et Morgiens d'avoir accès à des services communaux sans devoir passer à un guichet.

Bilan de la Municipalité

La Municipalité accepte ce vœu

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité ne propose pas le classement :

La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être maintenu,

Vœu N° 3 – 2021 : Que la Municipalité prenne en compte les résultats du sondage effectué, réaménage les quais de manière adéquate et mette en place un nouveau régime de circulation qui prenne en compte les préoccupations des Morgiennes et Morgiens ainsi que les nombreux acteurs de la Ville..

Bilan de la Municipalité

La création de la Voie verte permettra d'offrir plus d'espace et plus de sécurité aux modes doux sur les quais. De plus, un réaménagement des quais est en cours d'étude. La Municipalité accepte ce voeu.

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité propose le classement.

La Commission de gestion s'oppose au classement du vœu.

Vœu~N°~5 - 2021: Que la Municipalité trouve au prochain investissement une solution open source éditable par n'importe quelle agence professionnelle et qu'elle ne soit plus dépendante d'un seul prestataire.

Bilan de la Municipalité

La Municipalité accepte ce voeu s'agissant du site internet www.morges.ch.

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité ne propose pas le classement :

La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être maintenu,

Vœu N° 1 – 2022 : Que la Municipalité promeuve les newsletters disponibles pour les citoyen·nes.

Bilan de la Municipalité

L'Office de la communication a déjà fait la promotion de sa première newsletter, consacrée aux énergies. De nouveaux projets de newsletters sont en voie d'être réalisés ce printemps, émanant de la Bibliothèque et de l'Office de la culture. L'Office de la communication fera le nécessaire, afin de promouvoir ces nouveaux canaux de communication, qui ont l'avantage de toucher un public spécifique. La Municipalité accepte ce voeu.

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité ne propose pas le classement :

La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être maintenu,

Vœu N° 2 – 2022 : Que la Municipalité mette en place un protocole clair sur le budget ainsi que sur la participation visée pour les événements/apéritifs organisés par la ville.

Bilan de la Municipalité

La Municipalité fixe le budget pour les événements et réceptions qu'elle peut prévoir. Néanmoins, il arrive, qu'en cours d'année, des événements non prévus à l'avance soient organisés. Pour cette raison, les dépenses peuvent évoluer en cours d'année. Un suivi est d'ores et déjà mené par le Greffe pour contenir ces dépenses. Il est d'ailleurs demandé aux services d'annoncer préalablement les réceptions, ainsi que le nombre d'invité·es. La Municipalité veillera à ce que les dépenses non budgétées restent limitées. La Municipalité accepte ce voeu.

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité propose le classement.

La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être classé,

Vœu N° 18 – 2022 : Que la Municipalité mette en oeuvre dans les meilleurs délais une signalétique avec des panneaux lumineux depuis les entrées de la ville indiquant le nombre de places de libres dans les parkings et indiquant leur chemin d'accès.

Bilan de la Municipalité

Le Conseil communal a accepté la prise en considération des postulats du groupe des Vert·e·s « Pour une stratégie de parking efficiente à Morges » et du groupe PLR « De la verdure à la place de voitures : privilégions le parking en souterrain à Morges ». Il sera répondu à ce voeu dans le cadre des réponses à ces postulats, qui seront soumises au Conseil communal ces prochains mois. La Municipalité accepte ce voeu.

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité propose le classement.

La Commission de gestion s'oppose au classement du vœu.

Vœu N° 19 – 2022 : Que la Municipalité clarifie la planification de la mobilité entre les municipaux et les services de la ville.

Bilan de la Municipalité

La mobilité est une problématique territoriale complexe qui fait à la fois écho à la durabilité, au réseau routier ainsi qu'aux planifications supérieures. Ces raisons induisent le fonctionnement actuel, c'est-àdire un rattachement du Bureau de la mobilité à l'Administration générale pour garantir une meilleure vision d'ensemble et une bonne coordination. En outre, l'organisation de l'administration est une compétence de la Municipalité. La Municipalité refuse ce vœu.

Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité propose le classement.

La Commission de gestion s'oppose au classement du vœu.

Vœu N° 20 − 2022 : Que la Municipalité développe une stratégie de mise en oeuvre du plan directeur des mobilités avec une vision claire du report modal envisagé et des alternatives attractives à l'utilisation de la voiture.

Bilan de la Municipalité

Les documents de planification tel que le Plan directeur communal des mobilités permettent de coordonner les différentes interventions du territoire pour les prochaines années. La Municipalité rappelle qu'une planification directrice n'est pas directement applicable en elle-même. Ce sont les projets particuliers entrepris par la Ville qui doivent s'inscrire dans le cadre du Plan directeur, comme le Plan d'affectation communal (PACom) qui doit être conforme au Plan directeur cantonal (PDCant). La vision du report modal est comprise dans ce document validé par le Conseil communal en 2022, avec notamment les charges de trafic attendues dans les vingt prochaines années, comprenant le report modal. Les alternatives sont également intégrées dans ce document, avec des mesures concrètes pour atteindre les objectifs de report modal. La mise en oeuvre des mesures est intégrée aux différents plans

d'investissements des Services concernés, avec une temporalité définie, et qui tiennent compte des différents projets d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). La Municipalité refuse ce voeu. Proposition de la Commission de gestion

La Municipalité propose le classement. La Commission de gestion partage l'avis que le vœu doit être classé,

9. CONCLUSION

Nous avons eu beaucoup de plaisir à rencontrer les équipes en charge du dicastère *ADMINISTRATION*, *MOBILITÉ ET RESSOURCES HUMAINES* et remercions chaleureusement Mme la Syndique ainsi que toutes les personnes rencontrées pour leur disponibilité.

Les équipes semblent satisfaites de leur travail et des objectifs réalisés en 2023. La motivation et l'implication des chefs de service font plaisir à voir et l'ambiance générale semble être positive.

Dans l'ensemble la sous-commission est satisfaite de la gestion 2023 et a apprécié pouvoir échanger avec les différents chefs de service. Toutefois, nous avons senti une certaine réticence à nous transmettre des informations, ce qui n'a pas permis à la sous-commission de pouvoir comprendre de manière complète certains sujets.

Nous regrettons ceci et espérons dans le futur que toutes les informations seront transmises directement et que le rapport intégrera d'office certains points.

Nous remercions par avance le dicastère pour la prise en considération de nos vœux et remarques et nous nous réjouissons de voir éclore de nombreux projets en 2024.

Pour la commission de gestion :

Le président

La présidente

Pour la sous-commission ADM :

La présidente

Mélanie Mojon

Rappel des vœux 2023

Marc-Emmanuel Crippa

Vœu N° 1 – 2023 : Que la Municipalité étudie la possibilité d'améliorer la répartition des tâches entre les collaborateurs au sein du Greffe en prenant en compte les problématiques actuelles.

Vœu N° 2 – 2023 : Que la Municipalité analyse la possibilité de rendre les conventions des manifestations accessibles à la Commission de Gestion.

Vœu N° 3 – 2023 : Que la Municipalité étudie les pistes d'amélioration sur la communication des travaux d'envergure et leur déroulement auprès de toutes les parties prenantes.

Annexes : Etat des conventions

Période	Evénement	Convention existante	Porteur de projet
Culture			
	Salves poétiques		Association
	AVMA		Association et collaboration culture
	Epic Festival		Privé
	Festival Morges-sous-rire	oui	Asssociation et le Théâtre
	Symposium International de Sculpture de Morges		Sculpture de Morges
	Diabolo festival		Association
	Académie Musicale morgienne		AMM
	Caf Conc		Associatif
	Morges Open Air		privé
	Colibri Festival		Maison des Associations
	Buskers Festival		Associatif
	Les Toniques		AMAC
	Livre sur les quais	oui	Fondation LSQ
	Paillote Festival		Association
	ARCANA		ARCANA
	Nuit des Epouvantails		Associatif
	Festival des Orgues		Associatif
	Festival La Salamandre	oui	Association
	Lotos		, isossidis.
	20.00		
Touristique			
	Fête de la Tulipe	oui	Association
	Divinum	oui	Privé
	Fête des potiers		Privé
	Salon des thérapies naturelles		Privé
	Luna Park		Privé
	Fête des Clowns		Association
	Peppiland		Privé
	Marché de Noël	en cours	Association Marché de Noël
Sport			
	Critérium surprise - CNM		Association
	Handi-Challenge		Association
	Semaine du Soir CNM (club nautique)		CNM
	Mémorial Gander		Comité Mémorial Gander
	Night run	en cours	Comité NightRun
Social			
	Troc de printemps		Association
	Troc de Morges		
	Passeport Vacances		
	Pas seul à Noël		Association Pas seul à Noël
Patrimoine	La Tradition de Morges		

Liste des Réceptions officielles de la Municipalité 2023

Libellé	Туре	Nbre personne présentes	Avec ou Sans inscription	Coût nourriture	Coût boissons	Coût personnel	prestataire engagé pour service	Mois	Périodicité
				0	SF				
Responsables des Clubs (Sport)	Apéritif	45	avec	1 290.00	130.00	200.00 CHF	0	Février	1 x an
Vernissage - Semaine contre le racisme (COH)	Apéritif	30	avec	470.00	80.00	160.00 CHF	0	Mars	1 x an
Soirée vin nouveau	Fondue	72	avec	1 696.00	270.00	670.00 CHF	0	Mars	1 x an
Film - Semaine contre le racisme (COH)	Apéritif	70	avec	1 350.00	180.00	230.00 CHF	0	Mars	1 x an
Soirée Nouveaux bourgeois	Apéritif	85	avec		6 381.00	- CHF	oui Eldora	Mars	1 x an
Accueil des Vertaviens	Apéritif	120	avec	230.00	620.00	220.00 CHF	0	Mai	1 x tous les 5 ans
Brunch Jumelage Morges-Vertou	Brunch	250	avec	4 601.00	1 250.00	750.00 CHF	0	Mai	1 x tous les 5 ans
65e anniversaire du Jumelage Morges-Vertou	Repas samedi et dim	200	avec		42 346.65		oni	Mai	1x tous les 5 ans
Promotions Etablissement scolaire de Beausobre	Apéritif	200	sans		1 100.00	950.00 CHF	0	Juin	1 x an
	Repas	49	avec		3 196.60	240.00 CHF	non	Juin	1 x an
Passation Pouvoirs Conseil communal	Apéritif	15	sans	103.50	35.00	100.00 CHF	0	Juillet	1 x an
1er août	Ballons	400	sans	1 120.00		30.00 CHF	0	Août	1 x an
Réception Nouveaux Habitants	Apéritif	150	sans	1 549.50	738.00	250.00 CHF	0	Septembre	1 x an
Soirée Remerciements Bénévoles Morges Bouge (Sport)	Apéritif	20	avec	128.00	45.00	90.00 CHF	0	Septembre	1 x an
Vernissage Livre sur les quais	Apéritif	450	avec		29 319.00	non	oui traiteur	Septembre	1x an
Soirée 18 ans	Apéritif	80	avec	1 796.50	72.00	380.00 CHF	0	Novembre	1 x an
Fondue Cercle militaire	Fondue	09	avec	1 290.00	390.00	580.00 CHF	0	Novembre	1 x an
Cérémonie jubilaire - personnel communal + pack de 6 bte	Apéritif	18	avec	584.00	1 294.00	80.00 CHF	0	Novembre	1 x an
Commande Maison du Dessin de la Presse	Livraison	80			400.00	60.00 CHF	0	Décembre	4 x an
Noël Conseil Communal (les salées)	Apéritif	100	sans	650.00	190.00	540.00 CHF	0	Décembre	1 x an
Exeptionnel en 2023									
Cité de l'énergie (Office de la Durabilité)	Apéritif	25	avec	250.00	00.09		0	Janvier	occasionel
Morges Business Development Forum (Promotion économiq Apéritif	Apéritif	55	avec	00.996	140.00	250.00 CHF	0	Janvier	occasionel
ıntails	Fondue	26	avec	520.00	100.00	320.00 CHF	0	Février	occasionel
	Apéritif	35	avec	810.00	90.00	150.00 CHF	0	Mars	occasionel
Bénévoles La Halte - remerciements	Fondue	40	avec	1 100.00	130.00	380.00 CHF	0	Mars	occasionel
Balade PACOM	Apéritif	80	sans	00.09	100.00	60.00 CHF	0	Avril	occasionel
Séance Info Population (COM)	Apéritif	100	sans	80.00	120.00	120.00 CHF	0	Avril	occasionel
Métiers d'art dévoilés (Culture)	Apéritif	50	sans	320.00	70.00	100.00 CHF	0	Avril	occasionel
Conférence Zéro Déchets (Durabilité)	Apéritif	30	avec	980.00	00.09	180.00 CHF	0	Mai	occasionel
Accueil des Vertaviens	Apéritif	120	avec	230.00	620.00	220.00 CHF	0	Mai	occasionel
Soirée Prévoyance Professionnelle (RH)	Apéritif	40	avec	216.00	00.09	60.00 CHF	0	Mai	occasionel
Chantier Collège Chanel (URB)	Apéritif	80	sans	2 152.00	160.00	270.00 CHF	0	Juin	occasionel
	Apéritif	80	sans	200.00	200.00	250.00 CHF	0	Juin	occasionel
Vernissage Wall Of Fame (Culture)	Apéritif	20	sans	100.00	25.00	150.00 CHF	0	Juin	occasionel
Vernissage La Suisse vue du Ciel (Culture)	Apéritif	40	sans	498.00	85.00	110.00 CHF	0	Septembre	occasionel
EcoJardins (Durabilité)	Apéritif	28	avec	350.00	125.00	60.00 CHF	0	Septembre	occasionel
port)	Apéritif	20	avec	120.00	00:09	60.00 CHF	0	Septembre	occasionel
von Auw	Apéritif	50	avec	840.00	160.00	180.00 CHF	0	Septembre	occasionel
Vernissage Zéro Déchets	Apéritif	30	avec	00.009	95.00	150.00 CHF	0	Octobre	occasionel
Iministration	Apéritif	25	sans	538.00	65.00	30.00 CHF	0	Octobre	occasionel
Journée Technique Groupe Romandie (URB)	Pauses & Apéritif	100	avec	2 808.00	240.00	340.00 CHF	0	Novembre	occasionel

Liste des Réceptions officielles de la Municipalité 2023

Libellé	Type	Nbre personne présentes	Avec ou Sans inscription	Coût nourriture	Coût boissons	Coût personnel	prestataire engagé pour service	Mois	Périodicité
Inauguration des préaux école Jacques-Dubochet	Gouter	100	avec	180.00	230.00	180.00 CHF	0	Novembre	occasionel
Journée Internationale Élimination de la Violence	Apéritif	40	avec	688.00	160.00	210.00 CHF	0	Novembre	occasionel
Remise du Prix d'encouragement (Culture)	Apéritif	70	avec	1 250.00	172.00	250.00 CHF	0	Décembre	occasionel
Présentation Chauffage à distance (INF)	Apéritif	130	avec	1 116.00	160.00	150.00 CHF	0	Décembre	occasionel
DGAIC - Canton et Préfet	Fondue	15	avec	300.00	40.00	280.00 CHF	0	Décembre	occasionel